

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 15 octobre 2015

Tous les membres sont présents

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 15 octobre 2015, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 17 septembre 2015.

Intervention de l'adjudant PERRET, commandant de la brigade de CUISEAUX, sur l'opération « voisins vigilants »

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la possibilité de mise en place, sur le territoire communal, d'un dispositif de participation citoyenne qui repose sur un partenariat entre les services de l'Etat (préfecture, gendarmerie, police), la commune et les habitants.

Cela existe depuis 2011 et le 30^{ème} protocole sur l'arrondissement de Louhans vient d'être signé par la commune de LE MIROIR. L'antériorité du dispositif permet d'affirmer que cela fonctionne et que la baisse des cambriolages est significative

L'adjudant PERRET explique les objectifs, la mise en œuvre, le rôle des référents qui devront être désignés ainsi que le rôle du maire.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la mise en place d'un dispositif de participation citoyenne et donne délégation au maire pour la signature du protocole à passer entre la commune, les services de gendarmerie et la préfecture de Saône et Loire.

Avancée sur la loi NOTRe du 7 août 2015 : nouvelle organisation territoriale de la République

Le maire rappelle la position de Cuiseaux Intercom' par rapport à la nouvelle organisation territoriale et informe que les communes de ROMENAY et SAINTE CROIX sont d'accord pour rejoindre notre intercommunalité ; la commune de MONTPONT n'a pas encore donné de réponse.

Intervention de Monsieur Frédéric CANNARD, conseiller départemental, qui propose « un plan B » au cas où la dérogation souhaitée par Cuiseaux Intercom' serait refusée ; il s'agit de se rapprocher du bassin de Saint Amour.

Pour le moment, le maire attend la réponse de la commune de MONTPONT avant de demander au conseil municipal de délibérer.

Rapport de mutualisation des services par Cuiseaux Intercom'

- Le conseil municipal adopte le rapport de mutualisation des services 2015-2020, établi par Cuiseaux Intercom' en application de la loi du 16 décembre 2010 qui crée l'obligation pour chaque président d'EPCI, dans l'année qui suit le renouvellement des conseils municipaux, d'établir un rapport relatif aux mutualisations de services entre l'intercommunalité et les communes membres.

Bureau des élections régionales les 6 et 13 décembre

- Scrutin du 6 décembre :
 - de 8 h à 13 h : Solange FERRIER, Dominique CHAMBON, Sandrine CANNARD, Thérèse MAZUE
 - de 13 h à 18 h : Jean-Michel LONGIN, François GUIGUE, Jean-Luc MAGNIN, Christine TRONTIN
- Scrutin du 13 décembre :
 - de 8 h à 13 h : Karelle MICHEL, Marie-Paule BOURDON, Frédéric CANNARD, Tony PIRAT
 - de 13 h à 18 h : Jean-Michel LONGIN, Florence HETIER, Olivier JAME, Bernard PRELY

Emplacement à définir pour un défibrillateur

- le maire informe que la commune a gagné, par l'intermédiaire de M. Dominique CHAMBON présent à CITE 71, un défibrillateur, à une tombola organisée sur le stand de GROUPAMA.
- Il sera installé vers la salle polyvalente et il faut prévoir la maintenance de cet appareil.
- Il sera réceptionné officiellement avec les membres de GROUPAMA.

Compte rendu des commissions communales

- M. Dominique CHAMBON
 - Cours d'eau du Malichy : procédure administrative en cours
 - Travaux d'entretien des arbres
 - Installation des bancs
 - Vidange des lagunes
- Mme Karelle MICHEL
 - Compte rendu financier de la fête patronale ; feu d'artifice décevant, à voir pour l'année 2016
 - Fréquentation des nouvelles activités périscolaires pendant 3 heures par semaine : le lundi avec 25 enfants, le mardi avec 26 enfants et le jeudi avec 18 enfants.
 - Réunion de la commission avec les jeunes, le 27 octobre à 18 h 30.

Questions diverses

- Pour information : arrêté du 7 octobre 2015 fixant des prescriptions complémentaires pour l'exploitation de la société PRELY : autorisation d'exploiter un élevage de 2 800 animaux équivalents porcs.
- Terrain de foot annexe : demander un devis pour le remplacement des lampes
- Devis de la rampe de la Poste par Franck DURAND : 5 561.19 € toutes taxes comprises pour la maçonnerie ; prévoir un garde corps en métal.
- Assemblée générale de la chorale « à corps et à cris » relatée par Mme Christine TRONTIN.

Varennes Saint Sauveur, le 16 novembre 2015.

Le Maire,
Jean-Michel LONGIN